

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE LE 27 MAI

(Voir page 2)

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1224-1225 - SEPTEMBRE - OCTOBRE 2009

CONSEIL NATIONAL DE L'ANACR



Le 14 octobre dernier, le Conseil National de l'ANACR s'est réuni à Paris, avec la participation de 92 de ses membres, Résistants et Ami(e)s de la Résistance venant de 62 départements. A l'ordre du jour, le passage de la mémoire des valeurs de la Résistance, dont la défense du Concours de la Résistance et de la Déportation, la lutte pour l'instauration de la Journée nationale de la Résistance et le maintien de l'ONAC et de son rôle mémoriel sont des aspects essentiels (Voir page 3)

POUR NE PAS REVIVRE LE PASSÉ

« **N**ul ne semblait vous voir Français de préférence
« Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant
« Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants
« Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA FRANCE...
« Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent...
« Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant...
« Vingt et trois qui criaient la France en s'abaissant »

Ces vers célèbres extraits du poème d'Aragon « Strophes pour se souvenir », plus connu dans sa version chantée sous le nom de « L'Affiche rouge », rendent hommage aux 20 ressortissants étrangers et trois citoyens français, combattants des FTP-MOI que les nazis fusillèrent le 21 février 1944 au Mont-Valérien et dont l'Histoire garde la mémoire sous le nom de « Groupe Manouchian-Bocsov ».

« **L**es étrangers ne doivent pas oublier que la qualité de Français se mérite », avait déclaré trois ans et demi plus tôt, le 22 juillet 1940, Raphaël Alibert, alors premier ministre de la « Justice » du gouvernement de fait dirigé par Pétain après son coup d'Etat du 10 juillet 1940 mettant en place « l'Etat français », dont nombre des premières mesures vont être xénophobes et antisémites.

Ainsi en a-t-il été de cette loi pétainiste du 22 juillet 1940 qu'Alibert tente de « justifier » par les termes rapportés ci-dessus et qui remet en cause toutes les naturalisations prononcées depuis le 10 août 1927, date d'une loi ayant favorisé la naturalisation par la réduction de 10 à 3 ans de la durée exigée de domiciliation en France ; et de cette loi du 27 septembre 1940, qui décide d'interner dans des camps les étrangers de sexe masculin « en surnombre dans l'économie française », ainsi que de celle - prise au lendemain de la promulgation du premier statut discriminatoire des Juifs - du 4 octobre 1940, qui prévoit que « les ressortissants étrangers de race juive... pourront être internés dans des camps spéciaux... » ; on connaît hélas la suite...

« **L**a qualité de Français se mérite » osa dire Alibert, dans la tradition il est vrai d'une ultra-droite xénophobe qui, tout au long du 19^{ème} siècle et dans le premier tiers du 20^{ème}, avait pourfendu successivement les immigrés belges, allemands, italiens, grecs, arméniens, polonais, roumains, fuyant la misère, la répression ou les persécutions, puis enfin les réfugiés espagnols, tous accusés de « manger le pain des Français », d'être de sac et de corde, des fauteurs de trouble, de transmettre des maladies... ; d'une droite qui, de l'Affaire Dreyfus à l'Affaire Stavisky, fut aussi souvent antisémite.

« **L**a qualité de Français se mérite... » : les 23 héros qui tombèrent le 21 février 1944 sous les balles nazies, qu'ils soient nés à Budapest, Varsovie, Bucarest, Madrid, Rome ou Paris, la méritaient infiniment plus que « le Maréchal », « l'Amiral », Laval, Déat, Darmand, Doriot et tous ceux qui collaborèrent jusqu'au crime avec l'occupant nazi, allant même pour certains jusqu'à en endosser l'uniforme.

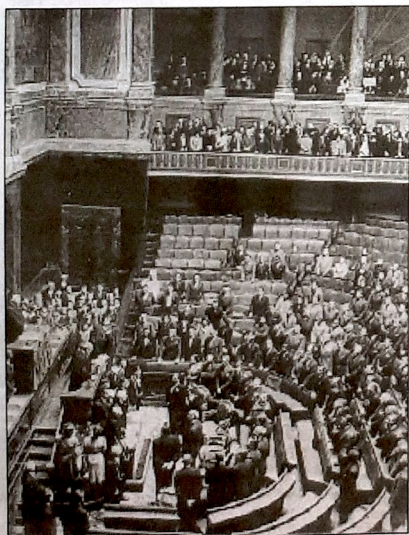
Comme la méritèrent ces étrangers immigrés ou réfugiés sur notre sol qui rejoignirent volontairement en 1939 l'armée française pour défendre notre pays menacé par l'Allemagne hitlérienne, ces 178 000 Africains et Malgaches, ces 320 000 Maghrébins appelés en 1939-1940, et ces quelques 300 000 Algériens, Tunisiens et Marocains qui formèrent, de 1943 à 1945, de Monte-Cassino à la traversée du Rhin en passant par le Débarquement de Provence, une part essentielle du Corps Expéditionnaire Français en Italie, de l'Armée B puis de la 1^{ère} Armée française. Et nous n'oublions pas que, montés par des Républicains espagnols, les half-tracks de la colonne Dronne de la 2^{ème} DB entrés dans Paris le 25 août 1944 portaient les noms de Teruel, Belchite, Brunete, Guadalajara, Madrid, Guernica...

Pas plus que nous ne saurions oublier que des milliers et des milliers d'étrangers de toutes nationalités - y compris des Allemands et Autrichiens - participèrent à la Résistance dans notre pays, combattirent dans les rangs des maquis ; et qu'il en fut de même pour nombre de coloniaux, notamment évadés des camps d'internement nazis : l'Indochinois Houynk Kuong, professeur, fut fusillé à Châteaubriant avec Guy Môquet le 22 octobre 1941, l'Algérien Mohamed Lakhdar, ouvrier métallurgiste, clandestin depuis 1940, entré dans les FTP en 1942, arrêté par la police française, fut exécuté dans la nuit du 31 janvier 1943, le tirailleur sénégalais évadé Addi Ba, entré en contact dès octobre 1940 avec le réseau « Ceux de la Résistance » et qui participa en mars 1943 à l'établissement du premier maquis vosgien, fut arrêté le 15 juillet, atrocement torturé et fusillé sans avoir parlé le 18 décembre à Épinal.

A l'heure où, après les réminiscences du passé suscitées par l'affaire des tests ADN ou celle du fichier Edvige, le débat sur l'identité française qui s'instaure s'accompagne chez certains de quasi-citations d'Alibert, il nous a semblé qu'il fallait nous rappeler - et rappeler à tous - tout cela. Car « un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre... » (Winston Churchill).

Le Journal de la Résistance

L'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE PROVISOIRE A PARIS



Créée par une ordonnance du 17 septembre 1943 du Comité Français de Libération Nationale, l'Assemblée Consultative Provisoire (ACP) va siéger à Alger du 3 novembre 1943 au 25 juillet 1944.

Elle comprend alors 40 représentants des organismes de Résistance métropolitains, choisis par le CNR, 12 représentants de la Résistance extra-parlementaire, 20 membres du Sénat ou de la Chambre des députés, 12 membres des Conseils généraux des colonies ou territoires libérés.

Paris libéré, la libération de la France toute entière s'avançant, l'ACP se transfère dans la capitale et siégera au Palais du Luxembourg du 7 novembre 1944 au 3 août 1945, cédant alors la place à une Assemblée constituante élue. La composition de l'ACP à Paris a été élargie à 248 membres, intégrant 149 représentants de la Résistance intérieure, en premier lieu les membres du CNR.

Ainsi Robert Chambeiron, président-délégué de l'ANACR, Philippe Dechartre, membre du Comité d'honneur, ont été membres de l'ACP à Paris ; membres du Comité d'honneur, José Aboulker, l'a été à Alger et à Paris, Raymond Aubrac à Alger.

A Alger, l'ACP contribua à asseoir la représentativité du CFLN, à préparer l'organisation des pouvoirs publics à la Libération.

A Paris, l'ACP prendra quelques 136 résolutions et avis portant notamment sur les projets de Comité d'entreprise, d'organisation de la sécurité sociale, invitant le Gouvernement à intégrer dans l'armée les cadres issus des FFI, à nationaliser les grandes entreprises, les banques, les assurances, la sidérurgie, à « socialiser le Gaz et l'électricité », à organiser au plus vite le procès Pétain...

SUBSCRIPTION NATIONALE

Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (ANACR)

4

BON de SOUTIEN

2009

Conservez ce bon. Il peut vous faire attribuer un des nombreux cadeaux dont la répartition aura lieu par tirage au sort. La liste en sera publiée dans le numéro novembre-décembre 2009 du « Journal de la Résistance - France d'abord ».

Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance ! Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les Amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse, irremplaçable pour notre Association.

Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au 15 décembre.

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Journée Nationale de la Résistance.
- P. 3 : Conseil National ANACR. Assemblée Générale de l'UFAC.
- P. 4 et 5 : Inquiétante Autriche, une Ligue de défense très offensive.
- P. 6 et 7 : Avis de recherches. Vie de l'association. Nos deuils.
- P. 8 : Les livres.

JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE

Comme chaque année, le 27 mai dernier, mais aussi dans les jours qui le précéderont ou le suivront, de nombreuses manifestations, cérémonies, conférences, expositions ont été organisées à travers toute la France par les comités de l'ANACR avec très souvent le concours des municipalités et la présence d'élus nationaux, régionaux et départementaux, de représentants des Pouvoirs et organismes publics, avec la participation d'Associations du monde Com-

Dans les **ALPES-MARITIMES**, la Journée Nationale de la Résistance a été commémorée à **Nice**, le 27 mai, à 18 h dans les jardins de la Villa Thiole, à l'initiative de l'ANACR et de l'Association azuréenne des Amis du Musée de la Résistance, en présence du représentant du Conseil général, de plusieurs élus et représentants d'Associations patriotiques (UFAC, UNC, ARAC, FNDIR, FNDIRP, syndicat C.G.T.), de 13 drapeaux, de plus d'une soixantaine de personnes. La municipalité - qui a fourni la sonorisation et assuré le protocole - était représentée par M. François Rabut, adjoint délégué aux affaires militaires, qui a déposé une gerbe. Des gerbes du Conseil Général et du Conseil Régional furent déposées aux deux stèles voisines, celle de Jean Moulin et du Général de Gaulle. Jean-Louis Panicacci, Président de l'Association Azuréenne des Amis du Musée de la Résistance, prononça l'allocation. Des programmes du C.N.R. et des dépliants du Musée de la Résistance furent distribués.

A **Vallauris** : la cérémonie - qui a connu une grande affluence - a été organisée par la Mairie et l'ANACR, en présence du Maire, Alain Gumiel, de M. Gérard Piel, Vice-président du Conseil Régional PACA, des Associations d'Anciens Combattants et d'élus Municipaux. 8 drapeaux. Allocations de J. de Jésus (ANACR), du Maire et de Gérard Piel. Distribution de programmes du C.N.R.

A **Menton** : La cérémonie organisée par la Municipalité au monument de la Résistance et de la Déportation, avec la participation de 70 à 80 scolaires de 3^{ème} et 1^{ère}, s'est déroulée en présence du Sous-préfet, de Conseillers municipaux et maires des communes voisines. Solange Rodrigues, Présidente de l'ANACR, a évoqué Jean Moulin et la Journée de la Résistance.

A **Villefranche** : La cérémonie a été organisée par l'ANACR seule le mardi 26 mai. Par ailleurs, une initiative importante est à mettre à l'actif du Comité : à Villefranche, à l'initiative du Comité ANACR et du Souvenir français, un film sur Oradour et un autre sur le voyage à Auschwitz effectué récemment par des scolaires ont été projetés le 5 mai à 170 élèves de CM1 et CM2. Ces projections furent suivies d'un débat en présence de 3 Résistants de l'ANACR, qui répondirent aux questions. Ces jeunes venaient des communes de Saint-Jean-Cap Ferrat, Beaulieu, La Turbie, Villefranche et Eze.

A **Antibes** : la commémoration de la Journée de la Résistance a été organisée le 27 mai par l'ANACR et la Municipalité. Devant la stèle décorée de drapeaux, s'étaient déployés 10 porte-drapeaux d'Associations. Environ 25 participants, plus les passants. Des allocations furent prononcées par Roger Jaquet, Président de l'ANACR, et par André Padovani, Conseiller Municipal. On notait la présence de Madame Merli, membre de l'ANACR, veuve de l'ancien Maire Pierre Merli. Des gerbes furent déposées.

A **Cannes** : La Cérémonie a été organisée par l'ANACR seule, la Municipalité ayant supprimé cette cérémonie de son calendrier ainsi que celle en hommage aux massacrés de la Villa Montfleury. A **Grasse** la cérémonie a été bien préparée par l'ANACR, la Mairie étant représentée par Jean-Pierre Bicaill, membre de l'ANACR, Conseiller Municipal.

Dans la **DROME**, la Journée Nationale de la Résistance a été commémorée à **Valence** le 27 mai en fin de matinée au Mémorial de la Résistance, mail Gérard-Philippe, en présence de Mireille Monier-Lovie, Présidente-déléguée départementale de l'ANACR et vice-présidente nationale. Des gerbes furent déposées, des allocutions prononcées, Georges Boissard évoqua la figure de et le rôle de Jean Moulin. On ne peut que regretter qu'on ait cru pouvoir refuser la lecture d'un message de l'ANACR, d'autant plus que c'est le comité départemental de la Drôme de l'ANACR qui est à l'origine de la demande d'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, et conséquemment de sa commémoration actuelle partout à travers la France ; y compris à Valence. Le *Chant des Partisans* et la *Marseillaise* furent interprétés, une minute de silence en hommage aux Morts fut observée.

A **Montélimar**, le rassemblement s'est effectué le 27 mai au matin devant la stèle de la Résistance et de la Déportation, en présence de 150 personnes et 19 porte-drapeaux. Des gerbes furent déposées par MM. Franck Reynier, Député de la Drôme, Maire de Montélimar, Claude Bourry, conseiller municipal délégué aux affaires militaires et président des associations patriotiques, pour la ville de Montélimar, par MM. Loubet, vice-président, Gilbert Sauvan, président d'honneur et Ricom au nom de l'Association Drôme-Ardèche des orphelins de déportés et fusillés, par Mme Boissard, MM. Buisson, président d'honneur départemental, Lovie, président, et Pei pour l'ANACR. Marcel Pez, vice-président du Comité local de l'ANACR et coprésident départemental de l'ANACR et Jean Lovie, président du Comité local, prononcèrent des allocutions. La chorale « Resonnance » interpréta le *Chant des Marais*, le *Chant des Partisans*, l'*Hymne européen* et la *Marseillaise*.

A **Romans**, en présence d'une assistance nombreuse, la réunion constitutive du CNR le 27 mai 1943 a été commémorée pour la première fois, affirmant ainsi le souhait que le 27 mai devienne Journée Nationale de la Résistance. Le député Biancheri, excusé, avait envoyé sa suppléante, les municipalités de Bourg-de-Péage (Monique Boubouneux) et de Romans (Henri Bertholet, maire, Philippe Drésin, 1^{er} adjoint, Gilles Apoux et plusieurs conseillers municipaux) y ont participé, ainsi que plusieurs présidents d'associations patriotiques (FNDIRP, UFAC, FNACR...) et 3 porte-drapeaux. Pierre Bernard, président du Comité local de l'ANACR, a rappelé la signification du 27 mai, Henri Bertholet, maire, évoquant les conquêtes, sociales notamment, issues du programme du CNR. La chorale « Coeur en fête » interpréta le *Chant des Partisans*, le *Chant des Marais* et la *Marseillaise*. Une gerbe a été déposée par une délégation de l'ANACR comprenant Paul Bart, coprésident départemental, Pierrette Fave, Renée Vallon et Jean Gauchon.

A **Porte-les-Valence**, la commémoration de la création du CNR s'est déroulée le mercredi 27 mai à 18h au parc Aragon devant le monument aux Morts du square René Ladet. Des dépôts de gerbes furent effectués par le Comité d'Entente des Anciens Combattants, l'ANACR, la Municipalité et Jean-Michel Bochaton du Conseil Régional. Une allocation nationale fut lue par Robert Penelon, président du Comité de la Plaine de Valence de l'ANACR. A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

Le Comité **ANACR-RATP** a, dans le cadre de la Journée nationale de la Résistance, organisé en commun avec la Fédération des Groupements d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la RATP, le Comité du souvenir et le Comité Régie d'Entreprise, une importante cérémonie le 25 mai dans le hall de la gare R.E.R. de Denfert-Rochereau à Paris, à laquelle a participé une assistance nombreuse. On remarqua la présence du Général Edouard Lasnier-Lachaise représentant Mme Vieu-Charrier, adjointe au maire de Paris, pour la RATP celle de Mme Hélène Coux, directrice des gares de la ligne du R.E.R., de M. Claude Guillard, responsable de l'unité transports représentant M. Pierre Mongin, P.D.G. de la RATP, pour le Comité Régie d'Entreprise-RATP de MM. Jean-Aymé Rault, Philippe Perrin et Antoine Maesano, pour l'ONAC de M. Ismaël Azzoug, pour le Comité d'Entente des A.C.V.G.-RATP de M. Lucien Michnot. Etaient aussi présents des représentants de l'U.S.-CGT, du syndicat des Autonomes, du Conseil de Prévoyance du CDEP-RER, du CDEP-Bus, participait aussi à la cérémonie l'Harmonie de la RATP, des Tambours et clairons. Après qu'André Serres a rappelé l'actualité de la création du CNR, son rôle dans la mise en place des Comités Locaux et Départementaux de Libération ainsi que la portée de son Programme, plusieurs gerbes furent

battant, de la Résistance et de la Déportation, d'enseignants et d'élèves, afin de rendre ainsi hommage, dans le cadre de la Journée Nationale de la Résistance, au CNR, et à son fondateur, Jean Moulin, au rôle de la Résistance dans la libération de la France, dans la restauration des libertés pour son peuple, dans la victoire finale.

Nous avons évoqué dans nos précédents numéros plusieurs de ces initiatives, nous en citons de nouvelles ci-dessous.

déposées au pied de la plaque rappelant le sacrifice des employés du Métro tombés dans le combat pour la liberté.

Une seconde cérémonie eut lieu le même jour à 16h30 à la gare RER de **Massy-Palaiseau** (Essonne) devant la plaque en hommage au commandant FTFP Eugène Clotier, fusillé le 11 avril 1944 au Mont-Valérien, et à Auguste Pouillé, mort en déportation à Natzweiler. Devant une foule recueillie, les représentants de la direction de la RATP, des Associations patriotiques de la RATP, de l'ANCAC, du CRE, du Comité du Souvenir, André Serres, président de l'ANACR-RATP et de la Fédération des ACVG-RATP, après avoir rendu hommage aux deux martyrs, rappela le sens de la demande d'officialisation d'une Journée Nationale de la Résistance. Le représentant de la CGT rappela l'importance contemporaine du Programme du CNR. La cérémonie s'acheva après la sonnerie aux Morts par la *Marseillaise* interprétée par les Clairons et tambours de la RATP.

En **HAUTE-GARONNE** à **Toulouse**, la cérémonie commémorative s'est déroulée le 27 mai à 11 heures, en présence de Mme Lenormand, députée, de M. Mirassou, sénateur, de M. Michel Pech, représentant le député-maire M. Cohen, de M. Darmanin, Président départemental de l'UFAC, de Mme Marie-Christine Lafforgue, vice-présidente du Conseil général, de représentants de nombreuses Associations. Charles Mazet, secrétaire général départemental de l'ANACR, souligna la lutte qu'elle mène depuis des années pour l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, et rappela que la municipalité de Toulouse et le Conseil général de Haute-Garonne avaient voté à l'unanimité des motions en ce sens. Des gerbes furent déposées au nom du député-maire de Toulouse, de Mme Lenormand, députée, des Présidents des Conseils général et régional, des Garibaldiens, des Guérilleros, de l'ANACR.

Dans le **VAL-DE-MARNE**, deux cérémonies se sont déroulées le 27 mai à **Vitry-sur-Seine**. La première eut lieu à 16h30 avec l'inauguration sur son ancien domicile d'une plaque à la mémoire de Ginette Matéos-Germa, héroïne de la Résistance, déportée à Ravensbrück, décédée en 2007. Elle fut dévoilée par MM. Alain Audoubert, maire de Vitry, et Claude Claden, président de la FNDIRP de Vitry. Plusieurs gerbes, dont celles de l'ANACR de Vitry, furent déposées.

Puis, en cortège précédé des drapeaux, l'assistance se rendit à l'Ecole Jean-Moulin devant la plaque rappelant la création du CNR et le rôle de Jean Moulin. André Serres, Président de l'ANACR-Vitry, rendit hommage à la Résistance, particulièrement au rôle que les femmes y jouèrent, rappela les avancées sociales que permit le Programme du CNR. Etaient présents le maire de Vitry, Alain Audoubert, MM. Jean-Marc Bourgeac, maire-adjoint, Philippe Bessis, conseiller municipal délégué chargé des Anciens Combattants, les représentants des députés d'Ivry et Vitry, de conseillers généraux du Val-de-Marne, de l'UL-CGT, du PCF, de Femmes solidaires, d'Associations démocratiques de la ville.

Dans le **JURA**, c'est dans le cadre de l'anniversaire du 27 mai 1943 qu'à **Lons-le-Saunier** ont été organisées les 3^{èmes} Journées Mémoire-Résistance les 2 et 3 juin dernier. Le premier jour fut présenté un DVD réalisé par Dominique Gayet et ses élèves du collège Aristide-Briand de Lons-le-Saunier, en partenariat avec le comité lédonien de l'ANACR. DVD en l'honneur des trois sœurs Bergerot, dites les « dames de Villeveux » qui accueillirent pendant toute la durée de la guerre dans leur bâtisse les responsables de la Résistance, à leur arrivée de ou à leur départ vers Londres (Jean Moulin, Emmanuel d'Astier, le général Delestraint, Henri Fresnay ainsi qu'une cinquantaine d'autres parmi lesquels Lucie et Raymond Aubrac...). A 16h30, Raymond Aubrac participa à la cérémonie officielle dans le hall du collège en présence de Marie-Guite Dufay, Présidente de Région. A 20h30, s'est tenue une conférence du professeur Ducrot sur le CNR. Lors de la seconde journée - dédiée aux sœurs Bergerot et à Jean Moulin - Raymond Aubrac fut accueilli dans la maison où il résida... il y a 65 ans...

A la suite de ce pèlerinage, une cérémonie fut organisée par l'ANACR et la commune de Villeveux, au cimetière du village, autour des tombes des trois sœurs. Après les discours, les présidents de l'ANACR déposèrent une rose sur les tombes des six jeunes Résistants morts au combat le même jour sombre de 1944. Suite à cette cérémonie fut projeté un film d'Igore Barrère (de 1958) permettant de revoir le village d'alors et de visionner des interviews des résistants du service atterrissage et parachutage, ainsi que la seule interview filmée des sœurs Bergerot...

La commémoration de la Journée Nationale de la Résistance s'est en **CORSE-DU-SUD** déroulée le 27 mai à **Ajaccio**. Noël Vincensini, au nom de l'ANACR, a notamment déclaré : « La création du CNR, on le sait, fut un acte politique, historique important. En effet la Résistance était diverse. Il y avait l'organisation de la France libre extérieure au territoire, mais qui gérait bon nombre de réseaux tant armés que de renseignements en France et la Résistance intérieure éclatée sur le territoire par des unités combattantes multiples, tant dans les maquis, que dans les villes, sous l'influence de courants divers. Il était urgent, pour le Général de Gaulle, que la France parle d'une seule voix face aux Alliés, notamment les Américains. C'est à Jean Moulin que fut confiée la mission d'unification de la Résistance. La création du CNR a donné à la Résistance une dimension nationale, et une autorité accrue et en même temps, une légitimité que lui contestaient les Alliés Anglo-Saxons ». Elle souligna aussi l'apport du Programme du CNR.

Plusieurs manifestations ont marqué la Journée Nationale de la Résistance dans le **FINISTERE**. Ainsi une commémoration fut organisée à **Brest** le 27 mai au matin, tandis que l'après-midi à 15 heures fut inauguré à l'écluse de **Penarport-en-Châteaulin** le Mémorial de Penarport, en hommage au Maquis de Penarport-Beuzit-Kerallou (octobre 1943-avril 1944) et de ses 12 maquisards (Français, Belges, Russes), et capturés le 26 avril 1944 puis pour 7 d'entre eux exécutés par les Allemands le 15 mai suivant à Moustier-en-Fouesnant; les autres étant portés disparus. La cérémonie d'inauguration associa autorités civiles, Jeunesse des écoles châteaulinoises, associations patriotiques, population et bien sûr le Comité local de l'ANACR. Après l'allocation d'accueil de Bernard le Guillou, secrétaire du Comité local de l'ANACR, le mémorial fut dévoilé par Jean Le Guillou et un lycéen. Puis après le *Chant des Partisans*, Anne Friant, Présidente de l'ANACR du Finistère, s'adressa à l'assistance en inscrivant le combat que l'unité réalisée le 27 mai 1943 par la création du CNR permit de développer fin mai 1943-début 1944. Elle montra l'importance de cette création du CNR pour asseoir la légitimité du Général de Gaulle, et elle souligna que la date du 27 mai était ainsi la plus indiquée pour être celle de la nécessaire Journée Nationale de la Résistance à instaurer. Puis prirent la parole une élève du lycée St Louis de Châteaulin, lauréate du prix de la Résistance 2009, Mme Gaëlle Nicolas, maire de Châteaulin, M. Richard Ferrand Président du SMATAH, Conseiller du Finistère, Mme Véronique Raher-Heriaud, conseillère régionale de Bretagne. Lors du dépôt des gerbes, l'une fut déposée par une délégation de l'ambassade de Russie. Le même jour, en fin d'après-midi fut inaugurée à **Pont-l'Abbé** une rue Raymonde Folgoas-Guillou.

LA RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL DE L'ANACR



Le Conseil National de l'ANACR s'est réuni le mercredi 14 octobre dernier au Centre International de Séjour de Paris. En l'absence, pour raison passagère de santé, de Robert Chambeiron, Président-délégué de l'ANACR, auxquels unanimes les participants adressèrent un message d'amitié et de prompt rétablissement, la séance du matin fut présidée par Louis Cortot, Président, et celle de l'après-midi par Martine Peters, vice-présidente.

Après une minute de silence à la mémoire des membres du Conseil national disparu depuis le Congrès de Marseille, la séance du matin commença par l'intervention de Jean Thouvenin, présentant et commentant les résultats de l'enquête menée en mars 2009 auprès des Comités départementaux de l'ANACR concernant la mise en œuvre des nouvelles modalités d'élaboration et de choix des sujets du Concours de la Résistance et de la Déportation. Enquête à laquelle ont répondu plus de 70 comités départementaux, et dont les résultats seront adressés à tous.

De ces réponses, il ressort que ces nouvelles modalités, éloignant le choix des sujets du niveau départemental au niveau rectoral, laissant de fait à la discrétion des inspecteurs d'académie l'organisation ou non d'une consultation préalable des jurys départementaux, ainsi que la composition de la délégation envoyée pour participer à la commission rectorale, aboutissent déjà, malgré le souci de plusieurs de ces inspecteurs d'académie à en limiter les effets négatifs, à relativiser en général le rôle des Associations, et souvent en premier lieu de l'ANACR. «Cela – a conclu Jean Thouvenin – justifie les réserves fondamentales formulées par l'ANACR dès qu'elle a su que se préparait l'organisation appliquée cette année. Réserves qu'il faut bien confirmer au lendemain de cette application.»

Jacques Varin aborde ensuite le combat que mène l'ANACR depuis bientôt près de vingt ans pour l'instauration de la Journée nationale de la Résistance le 27 mai, bataille relancée au Printemps dernier par une lettre adressée à tous les parlementaires actuels, les deux assemblées s'étant renouvelées depuis nos premières démarches effectuées en 2001-2002. Après avoir rappelé que lors de la cam-

pagne présidentielle de 2007, le candidat Nicolas Sarkozy nous avait exprimé son souhait que «[n]otre proposition soit accueillie favorablement», la mission – heureusement avortée suite aux protestations du monde combattant – confiée à l'historien André Kaspi tendant à instaurer, sous couvert de modernisation et simplification des dates de mémoire, une Journée unique du souvenir, puis la récente réponse négative du Secrétaire d'Etat Hubert Falco envoyée aux parlementaires ayant relayé notre demande, réponse émaillée d'approximations historiques et factuelles contemporaines, ne peuvent que nous inciter à renforcer notre lutte, notamment en s'adressant systématiquement à toutes les municipalités, à tous les conseils généraux et régionaux pour qu'ils inscrivent la Journée nationale de la Résistance dans leur calendrier mémoriel.

Jacques Weiller aborde ensuite l'avenir de l'ONAC, menacé tout à la fois par les conséquences budgétaires – affectant à la baisse ses moyens – de la Révision Générale des Politiques Publiques et par ce que l'on peut pressentir à partir de décisions de réorganisation ou de déclarations ministérielles, son désengagement d'un travail mémoriel de terrain semblant être le prélude d'une remise en cause – après 2013 – de l'existence même l'Office. Or, souligne Jacques Weiller, tant par son rôle dans le domaine de la mémoire qui – même si nous estimons que la place faite à la Résistance est insuffisante – est réel, notamment grâce aux délégués-mémoire qui disparaissent les uns après les autres au rythme du non-renouvellement de leurs contrats arrivés à expiration, que par celui qui est le sien dans le domaine des droits, des pensions, de la santé et de la solidarité, le maintien de l'ONAC – avec ses ODAC – et de ses moyens matériels et humains est nécessaire. C'est un combat, à nous de le mener.

La séance de l'après-midi a débuté par une seconde intervention de Jacques Weiller consacrée à l'UFAC et son rôle, ainsi qu'à celui de l'ANACR dans l'UFAC, et plus largement à la défense des droits du Monde Combattant et, pour ce qui nous concerne, des Résistants. «N'y aurait-il qu'un seul Résistant victime d'une injustice, toute l'ANACR

serait derrière lui, unie, solidaire de son combat. Et puis il y a les ayant-droits ayant souvent à se battre au milieu d'un maquis de règlements complexes devant des juridictions souvent peu favorables...» Quant au rôle de l'UFAC, Jacques Weiller en souligne l'importance pour la mémoire de la Résistance (elle s'est prononcée pour la Journée Nationale de la Résistance le 27 mai), pour la défense des droits des Résistants.

Puis Jacques Varin, après avoir présenté la photographie de l'état actuel de l'ANACR, différenciée selon les départements mais avec une constante inévitable, les conséquences du temps qui s'écoule étant incontournables et nécessitant un investissement chaque jour plus grand des Ami(e)s de la Résistance dans le fonctionnement et le combat de l'ANACR, en souligne les divers aspects découlant de la mise en œuvre des orientations décidées au Congrès de Marseille, rappelant par ailleurs que l'Association Nationale des Ami(e)s est juridiquement dissoute depuis mars 2009. Il évoque la bataille de mémoire que l'ANACR doit mener pour que sa transmission soit authentique alors que se multiplient films, émissions de télévisions livres ayant pour thèmes la Résistance, l'Occupation, la Guerre, le rôle formateur des stages nationaux de l'ANACR, celui de journées thématiques d'étude, le combat à mener contre la persistance de rues portant noms des collaborateurs, les dates anniversaires de 2010...

Enfin il informe qu'en sa session du 11 septembre dernier, Le bureau National a décidé de convoquer le prochain Congrès national de l'ANACR les 22, 23 et 24 octobre à Agen.

La séance de l'après-midi se conclut par l'intervention de Charles Fournier-Bocquet consacrée aux anniversaires mémoriels de l'an prochain : 70^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin, qui suivit celui à la capitulation de Pétain, 65^{ème} anniversaire de la Victoire sur le nazisme. Cette intervention, faisant appel non seulement à la connaissance historique mais aussi aux souvenirs personnels passionnés, tous convenant qu'elle devra nourrir une ou plusieurs publications dans le Journal de la Résistance l'an prochain.

L'U.F.A.C. : «LE 27 MAI DOIT DEVENIR LA "JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE"»

L'Assemblée générale de l'Union française des Associations de Combattants et de victimes de Guerre (UFAC) s'est tenue à Paris les 7 et 8 octobre derniers. Elle a été marquée, selon les termes de son président, Jacques Goujat, «par une volonté affirmée d'unité et d'action».

Cette volonté a été concrétisée par la réélection des membres du Bureau National sortant, dont la candidature était présentée à nouveau et plus particulièrement par l'adoption à la quasi-unanimité de trente-cinq résolutions issues des commissions «Action générale et sociale», «Affaires intérieures, communication et organisation», «Affaires internationales», «Civisme et mémoire», «Reconnaissance et défense des droits».

Dans sa Motion générale, l'UFAC déclare : «Toutes les résolutions non satisfaites restent d'actualité. Il en est ainsi de celles concernant les combattants de la Résistance et les Réfractaires pour lesquels il est grand temps de prendre des mesures de justice et d'équité, compte tenu de l'âge des intéressés», et considère comme particulièrement prioritaires :

- Le relèvement d'un 3^{ème} palier d'au moins 2 points d'indice PMI révisés du montant de la Retraite du Combattant au 1^{er} janvier 2010,
- les crédits nécessaires pour pérenniser l'allocation différentielle en faveur des conjoints survivants et l'extension de cette allocation aux anciens combattants aux ressources insuffisantes,
- le relèvement à 130 points PMI du plafond majorable de la Retraite mutualiste du Combattant,
- la révision du rapport constant,
- l'attribution de la campagne double aux Anciens Combattants en Afrique du Nord, fonctionnaires, travailleurs de l'Etat et assimilés,
- l'application réelle du Droit à réparation pour les irradiés, les victimes des psycho-traumatismes de guerre, des médicaments préventifs et des armes nouvelles sur les combattants des conflits actuels,
- le principe, clairement établi d'égalité et de traitement pour tous les orphelins de guerre

– le retour à une réelle et juste proportionnalité des Pensions militaires d'invalidité de 10 à 100%, l'alignement des taux de reversion pour les veuves civiles au taux des veuves de guerre, à savoir 60% pour toutes,
- l'obtention du droit à pension pour les victimes civiles de guerre à partir de 30% et leur reconnaissance en qualité de ressortissants de l'ONAC.

C'est à l'unanimité que l'Assemblée Générale de l'UFAC a adopté la résolution.

RÉSISTANTS ET RÉFRACTAIRES

«L'Assemblée générale de l'UFAC, CONSTATE et DÉPLORE que de trop nombreux résistants n'aient pas reçu une juste reconnaissance des services qu'ils ont accomplis, voici plus de 65 ans. En raison de l'âge des hommes et des femmes qui ont participé à la libération de la France, il est grand temps de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- « RECONNAISSANCE de la qualité de Combattant Volontaire aux titulaires de la carte de CVR ou de la carte de combattant au titre de la Résistance par l'attribution de la Croix du Combattant Volontaire.
- « ATTRIBUTION de droit de la carte de Combattant Volontaire de la Résistance aux titulaires de la Médaille de la Résistance ou de la Croix de Guerre au titre de la Résistance.
- « DÉLIVRANCE d'une pièce spécifique de reconnaissance aux personnes ayant prouvé leur participation aux combats pour la libération mais ne réunissant pas toutes les conditions exigées pour l'attribution de la carte du Combattant ou de la carte de CVR.
- « RECONNAISSANCE équitable des services accomplis dans la Résistance ; la défense des droits des résistants sont inséparables du travail de mémoire, du respect de la vérité historique et du développement de l'esprit civique.

L'Assemblée générale de l'UFAC

• « RAPPELLE l'engagement de Monsieur le Président de la République – alors candidat à cette haute fonction – dans sa lettre du 28 mars

2007 dans laquelle il déclarait : «Il est temps que notre Pays reconnaisse enfin aux réfractaires leurs droits imprescriptibles à réparation, en leur attribuant le Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN)».

• « LE DEMANDE avec force pour les titulaires du titre de Réfractaire et formule la même demande pressante en faveur des Patriotes Résistants à l'Occupation titulaires de la carte de PRO.

« Il faut rendre justice à ceux qui ont refusé de participer à l'effort de guerre nazi, se mettant ainsi en situation très périlleuse au regard de la répression organisée par les gouvernants collaborationnistes de l'époque.

« L'UFAC RAPPELLE à nouveau que la loi du 22 août 1950 a considéré le réfractariat comme un acte de résistance et demande qu'une décision positive soit prise au niveau gouvernemental dans les plus brefs délais.» Par ailleurs, dans le cadre du civisme et de la mémoire, l'UFAC a rappelé son opposition à l'instauration d'une «Journée Unique du Souvenir» destinée à amener la disparition des «dates de mémoire».

C'est dans ce cadre qu'elle a adopté une résolution titrée :

LE 27 MAI, JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

« Le 27 mai 1943, date de la première réunion du Conseil National de la Résistance sous la présidence de Jean MOULIN, représente le temps fort de l'unification de la Résistance. Tenue clandestinement à Paris, rue du Four, elle a rassemblé tous les mouvements, réseaux, partis politiques et syndicats résistants, sous l'autorité du Général de GAULLE.

« La création du CNR fin 1943, puis des Forces Françaises de l'Intérieur ont permis, dès le débarquement en Normandie puis en Provence, de participer militairement à la libération du sol français aux côtés des Forces alliées. De même, le CNR a mis en place des comités de la libération qui ont remplacé les autorités du gouvernement fasciste de PETAIN, au fur et à mesure de la libération des villes et des départements, permettant au Gouvernement provisoire d'affirmer la souve-

raineté de la France sur les régions libérées.

« Par ailleurs le CNR, par son programme, a été le lien moteur d'une grande politique solidaire sur le plan économique, social et institutionnel, permettant ainsi le renouveau de la France.

La commémoration du 27 mai 1943 doit être orientée en direction de la jeunesse et de l'Enseignement, sans oublier d'associer l'Appel du 18 juin 1940, pour bâtir une pédagogie de la Résistance. A une époque où les témoins survivants se font de plus en plus rares. Elle permettra ainsi à la jeunesse de se familiariser avec les idéaux de justice sociale et les valeurs de la Résistance.

« C'est dans cet esprit que le 27 mai doit devenir chaque année la «Journée Nationale de la Résistance» non fériée, non chômée.»

Les échos de l'Assemblée générale de l'UFAC et des initiatives de l'ANACR ont résonné dans l'enceinte de l'Assemblée Nationale, le 2 novembre lors de l'examen de la Loi de Finances concernant le budget du secrétariat d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants.

Certes, le secrétaire d'Etat, M. Hubert Falco, au nom du Gouvernement n'a pas fait droit, malgré quelques avancées, à nombre de demandes essentielles des Anciens combattants et victimes de Guerre et - par exemple - le relèvement de la valeurs du point d'indice n'a pas été acquis au 1^{er} janvier 2010.

Mais il apparaît significatif que le débat sur le budget des Anciens Combattants se soit terminé par une longue discussion au sujet de l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai.

M. Hubert Falco, lorsqu'il était parlementaire, avait pris position pour cette journée.

Le 2 novembre dernier, sans véhémence, il s'y est opposé.

Mais, avec l'UFAC, avec de nombreux parlementaires et élus régionaux, départementaux et locaux, le combat pour la mémoire continue.

Jacques Weiller

AVIS DE RECHERCHE

Mon père, Robert Rémy Camille SIGRIST, né le 9 décembre 1921 à Strasbourg, est mort en 1954. Né en 1946, je l'ai donc très peu connu. Durant la Guerre, il était réfugié dans la région d'Excideuil, en Dordogne. Ma mère - malheureusement décédée - m'a dit qu'il était dans les FTP et je n'ai, en tout et pour tout, qu'un portrait de lui en uniforme, sur lequel on distingue un insigne que j'interprète comme une faucille et un marteau (?).

Qui pourrait m'aider à retrouver des traces de mon père? A en savoir plus? Par avance, merci.
 Contacter Christian QUEYROIX
 Avenue du Treuil 17770-BURIE
 E-mail : christian.queyroi@wanadoo.fr

Je recherche pour ma tante Mme Geneviève Quinton, née en 1920 à Paris et résidant actuellement au Mans (72), toutes informations qui prouveraient sa participation à l'effort de guerre en tant que Résistante lors de la 2^{ème} guerre mondiale. Un ouvrage qui a été publié et qui la nommait à malheureusement été perdu.

Contacteur Ludovic HERRIAU
 134, rue de Lyon 67640-FEGERSHEIM
 Port : 06 77 46 43 43
 E-mail : ludovic.herriau@wurth.fr

Mon père aujourd'hui décédé, Ladislav (appelé René) DIBUSZ, né le 10 novembre 1920 à Budapest, et naturalisé par décret du 14 mai 1930 sous le n° 914X29, a rejoint les rangs des FTP pendant la 2^{ème} Guerre mondiale comme l'atteste le diplôme (en ma possession) reçu le 15 décembre 1947 et signé de Charles Tillon, diplôme qui mentionne des actions de sabotage sur la 7^{ème} Région parisienne sous le commandement du lieutenant Jancour. Jusqu'en 1952, nous demeurions à Colombes. En tant que sa fille, j'aimerais avoir connaissance des actions auxquelles mon père a pris part. Cela devient un devoir de mémoire, aussi bien pour moi que pour mes enfants et petits-enfants.

Toute ma gratitude à celles et ceux qui pourront m'aider à en savoir plus.

Contacteur Colette JEGOU
 17 rue Sous les Vallées
 60240-MAGNY-EN-VEXIN
 E-mail : c-jegou@wanadoo.fr

Petite fille de Louis Albert BANDLÉ, chef d'un secteur Francis-Tireurs-Partisans à la Rochelle, fusillé le 5 novembre 1943. J'aimerais avoir des renseignements sur mon grand-père, sur ce qu'il faisait, ses missions... Qui pourrait m'en donner, par avance, merci.

Contacteur Véronique BERQUIN,
 32 avenue de Provence. 78140-VELIZY
 Tel: 01 34 65 98 64 Port: 06 03 87 29 63
 E-mail : veronique.berquin@orange.fr

DWRDAN - breton - descendant de résistants de ce réseau, déportés et morts dans les camps, je recherche les coordonnées des familles de résistants membres du réseau "Comète" - branche évasion, qui ont opéré sous l'Occupation en région Yvelines, et particulièrement Dourdan (78 à l'époque); d'avance merci !

Contacteur : Christian BOULAY dit "DWRDAN"
 E-mail : dwardan@hotmail.fr

Je suis à la recherche d'informations concernant mon Père Jean ARBOUET né le 3 octobre 1899 à Amendeux Oneix, Résistant dans la Région Dijonnaise - comme le confirme l'article de Monsieur Gilles Hennequin, paru dans le *Bien Public* de Dijon, du 4 Juin 2006 - et tué à Melun lors de la libération de cette ville où il était emprisonné. Tous renseignements seront les bienvenus. D'avance merci.

Contacteur Marie-Claude RENAUD (née ARBOUET)
 7, rue des Vignes. 36200-SAINT-MARCEL
 Tél : 02 54 24 12 52
 E-mail : renaud.gerard.mc@orange.fr

Dernière descendante de Mme Suzanne Charlot, née Liègeux, arrêtée chez elle à Douai par la police allemande pour "trafic d'armes" le 20 mai 1943 et transférée à Loos, puis St-Gilles de Bruxelles, pour arriver à Ravensbrück le 30 novembre 1944 après un long itinéraire carcéral dans diverses prisons allemandes... Or, elle a appartenu à un réseau de résistance dans le Nord/Pas-de-Calais appelé "Centuries". Qui pourrait me donner des renseignements sur les activités de ce réseau? Merci à l'avance.

Marie-Françoise HIROUX
 E-mail : m.f.hioux@wanadoo.fr
 de Beauvais. 80000-AMIENS
 Tel. Port : 06 81 23 85 49

Mon grand père, Jean-Yves LE MEUR, né le 9 juillet 1920 à Loguivy-Plougras, vient de mourir. Il n'a jamais voulu répondre à nos interrogations sur son passé de Résistant. Il se serait engagé sur le front de Guingamp en 1944; puis aurait rejoint Lorient. Nous avons bien trouvé en rangeant la maison, une carte de Résistant; mais aucune photo, aucun écrit... Pourriez-vous m'aider à découvrir des traces du passé de mon grand père? Quels seraient les démarches à effectuer?

Contacteur Anne-Cécile GRESSANT
 24, rue Gastelier 72000 - LE MANS
 Tél port. 06 07 38 02 04
 E-mail: annececile.gressant@laposte.net

Mon père, le Dr. Godehard WEISKAM, avait essayé jusqu'à sa mort en 1965 de trouver les traces de sa fille Inge, née de son premier mariage. Ce n'est qu'en 2008 que j'ai pu trouver beaucoup d'informations, grâce à l'aide amicale du Mémorial de la Shoah à Paris.

En 1942, Inge et sa mère Frida Weiskam, ainsi que son mari Eugène Bernstein, se sont réfugiés à Marseille, pour trouver un passage vers le Portugal. Ils habitaient à Marseille 5, rue de Madagascar, à l'Hôtel Paradis-Bel Air. Le centre de documentation du Mémorial de la Shoah m'a précisé que 8 personnes ultérieurement internées au camp des Milles (2) et à son annexe, l'hôtel Bompard (6), y logèrent. Selon un vieux professeur marseillais, rencontré lors d'un déplacement dans cette rue, cet hôtel, appartenant à une américaine (?), aurait été lié à la Résistance (?). Arrêtés par les Nazis à Marseille, Inge, Frida et Eugène furent, après avoir transité par le camp de Drancy, déportés le 7 décembre 1943 par le convoi n° 64 à Auschwitz, où ils furent probablement tous trois assassinés.

Qui pourrait m'aider en me donnant des renseignements sur cet hôtel Paris-Bel Air, ou même sur le sort exact de ma demi-sœur, car nous n'avons de précisions que pour Eugène, les nazis ayant détruit presque tous les documents d'Auschwitz? Mille mercis pour toute aide.

Contacteur Prof. (Rus) Dr. Juergen WEISKAM
 Dachsring 3 D, 40883-RATINGEN. Allemagne
 Tel: + 49 (0) 2102 69672
 Fax: + 49 (0) 2102 964257
 Mobile: + 49 172 2012 999
 E-Mail: juergen.weiskam@t-online.de

Mon père, Marcel CITHAREL, né le 12 décembre 1923 à Châteauneuf-du-Faou (29), est décédé le 2 juin 1987 à Lannion. Sur sa tombe, il y a une plaque commémorative ANACR. Je ne connais rien de son passé, sinon qu'il était Résistant dans la région de Châteauneuf. Qui pourrait me donner des informations sur son passé? D'avance, merci.

Contacteur Gilles CITHAREL
 4 rue Bizet 56270 - PLOEMEUR
 Tel: 02 97 86 79 04 Port: 06 07 42 44 76
 E-mail : gilyvoncit@orange.fr

Mon grand-père, René Fernand FELIX alias DUROC, né le 12 Janvier 1916 à La Grand-croix (42) fut membre des FFI-FTPF - Secteur Vallée du Gier du 1^{er} janvier au 1^{er} octobre 1943 puis, du 2 octobre 1943 au 29 mars 1944 à l'état-major départemental FTPF. Il fut au retour d'une mission à Saint-Dier arrêté par la Gestapo le 29 Mars 1944 dans la banlieue de Clermont-Ferrand, emmené et emprisonné à la caserne du 92^{ème} R.I. Il quitta cette caserne en camion dans la nuit du 16 Juin 1944 et fut fusillé à l'Aérodrome d'Aulnat, Auvergne (63) près duquel son corps fut retrouvé en 1947. Il s'est vu à titre posthume homologué capitaine FFI et décerner la Carte d'Intérieur Résistant (n°1201.23.450).

Arrêtée ce même 29 mars 1944, ma grand-mère, née le 25 mai 1911 Emma Marie FLASCHIER (épouse FELIX), fut transférée à Romainville d'où elle fut déportée le 21 juillet 1944, vers Saarbrücken, puis Neue-Brem et enfin Ravensbrück, y étant affectée à un Kommando fabriquant des obus de D.C.A. à Belzig. Elle fut libérée en mai 1945 par les Soviétiques.

Qui pourrait me donner des renseignements complémentaires sur l'action de Résistance de mes grands-parents, les circonstances de leurs arrestations, l'exécution de mon grand-père et la déportation de ma grand-mère? D'avance merci.

Contacteur René FELIX
 21, rue de Colmar. 78800-HOUILLES
 Tél. port. : 06 24 24 28 83
 E-mail : rené.corinne@free.fr

Je recherche des compagnons ou/et des documents sur l'action résistante de mon père, Jean-Louis DHO, aujourd'hui décédé qui ne m'a parlé que très succinctement de son engagement dans les FFI d'Alfortville.

Contacteur Jean Claude DHO
 44, rue du Théâtre. 75015-PARIS
 Tél port. : 06 85 75 69 82
 E-mail : CSI-2@wanadoo.fr

LA VIE DE L'ASSOCIATION

AVEYRON

Le 26 juillet dernier, la cérémonie au monument de Gelles, qui s'est déroulée en présence de Mme Christine Royer, sous-préfète de Villefranche-de-Rouergue, des élus de la région, des anciens du maquis d'Ols, derniers témoins, des membres de l'ANACR, a connu une émotion supplémentaire avec le dévoilement d'une plaque rappelant les durs combats qui se sont déroulés ici par Lucien Valdebouze alias «Marceau» ancien du Maquis d'Ols présent au moment des faits, et M. Michel Layrac, Maire de Causse et Diège.

«Ma pensée - devait dire Lucien Valdebouze - va à mes camarades de combat du 1^{er} bat. FTPF de l'Aveyron et aux commandants Marc et Curie ..., à ceux du 2^{ème} détachement de la 4201^{ème} C^{ie} FTPF dont je faisais partie (Maquis du Causse, Gelles, Latour) comme commissaire technique chargé du ravitaillement. [Elle] va à mes copains de combat entre autres Jourdan de Millau, César d'Albi qui tira le premier coup de fusil (mousqueton) sur la colonne allemande à l'arrêt avant le croisement de Fréjéroques le 24 juillet 1944. Ce jour là, Jourdan et d'autres furent tués. Le lendemain, César, qui était dans l'ambulance à mes côtés, a aussi été tué. Quant à moi, j'ai eu la chance de m'en sortir sans une égratignure.»

François Testas («Lieutenant Gaillard»), qui a vécu les événements tragiques des 24 et 25 juillet 1944, a lui aussi évoqué de manière très émouvante ces journées : «cette année encore, j'ai l'honneur de raviver la mémoire de ces combats qui virent nos maquisards affronter la Colonne de répression Wilde venant de Figeac après avoir ratissé cette partie du Lot. Le combat de Gelles fut à cet égard exemplaire... La coupure du pont de la Madeleine, même si elle fut réparée par le génie, eut des effets néfastes pour l'ennemi. D'une part elle retardait d'une demi-journée les opérations prévues en perdant le bénéfice de la surprise qui se retourna contre lui, d'autre part le passage fut lent et difficile surtout pour les blindés. Arrivant sur le plateau par petits paquets, la tête de colonne était vulnérable.»

Puis M. Michel Layrac, Maire de la commune de Causse-et-Diège se félicita «de la réussite de cette cérémonie et - dit-il - je tiens à souligner le travail des comités du Bassin, Capdenac et Villefranche qui maintient la fidélité à l'esprit de la Résistance. Votre Association fait tout ce qui est en son pouvoir pour garder la Mémoire du sens de l'engagement des Résistants; elle lutte contre le révisionnisme et les falsifications de l'Histoire. Elle défend les intérêts matériels et moraux des Anciens Combattants. Je salue le dynamisme de l'ANACR et fais le vœu que cette manifestation se perpétue pour que nos enfants s'impliquent et se sentent concernés par notre Histoire locale.

La municipalité continuera à entretenir le site en l'honneur des Maquisards tombés ici et de ceux qui ont survécu aux combats.»

LOZÈRE

Le Congrès Départemental ANACR de la Lozère s'est tenu à Mende Le 20 septembre 2009 avec la participation d'une quarantaine d'adhérents, Résistant(e)s et Ami(e)s de la Résistance, en présence de M. Davatchi, directeur départemental de l'ONAC représentant M. Le Préfet.

Les débats ont été conduits par Jean Bonijol, président et Dany Rouveyre, présidente-déléguée. Après une minute de silence à la mémoire des adhérents disparus depuis le dernier congrès, les deux présidents ont fait état du nombre d'adhérents actuels de l'ANACR dans le département, en insistant sur l'effort militant nécessaire pour les adhésions 2010.

Puis le bilan des activités 2008 / 2009 a été présenté : interventions dans les collèges et lycées dans le cadre du Concours 2009, participation aux différentes commémorations et cérémonies d'hommage sur les différents lieux de combats et de maquis, finalisation du travail autour du Chemin de Mémoire de la Picharlerie, avec l'inauguration le 8 mai d'un panorama à Saint-Roman-de-Tousses, en présence de Madame la Préfète et des différents élus. Journée du 27 mai à Marvejols pour la deuxième année consécutive avec la participation de 400 élèves et dépôt de gerbe à Mende, à la stèle Henri Bourillon, Résistant et ancien maire de Mende, mort en déportation. Présentation du CR-Rom Résistance en Lozère en différents endroits.

Ensuite, les perspectives d'activités pour la fin 2009 et 2010 ont été exposées. Les efforts devront porter sur la journée du 27 mai à élargir sur d'autres communes, la présence de l'ANACR à renforcer dans le jury au CNRD lors des choix des sujets du concours 2010, le travail sur les Chemins de la Mémoire Mende / N106 à poursuivre, la publication en fin d'année d'un bulletin interne.

Après un bilan de la trésorerie 2008 par Jean Bonijol, un état de la nouvelle trésorerie issue de l'intégration des Amis à l'ANACR est fait par le trésorier Edmond Michel.

Le bureau est ensuite reconduit (un Résistant et 6 Amis). Une discussion franche et animée a suivi les exposés montrant ainsi l'intérêt porté à la vie de notre association par les adhérents. A l'issue de la matinée, l'assistance s'est rendue en cortège à la stèle Henri Bourillon et au Monument aux morts où cérémonial des discours et dépôts de gerbes ont été remarquablement organisés par le Colonel Cambacères, de la délégation militaire de la Lozère. Un repas amical a clôturé cette journée de Congrès.

HOMMAGE A FABIEN ET A SES COMPAGNONS

Comme chaque année, l'ANACR et les anciens du 15-1 rendront hommage au Colonel Fabien et à ses compagnons tragiquement disparus à Habsheim le 27 décembre 1944,

le 29 décembre 2009, à 11 heures, sur leur sépulture au

Cimetière parisien du Père-Lachaise (entrée rue des Rondeaux, Paris 20^{ème}). Rassemblement à l'entrée à partir de 10h30 à l'entrée du cimetière, rendez-vous à partir de 10h45 devant la sépulture.

Une gerbe sera aussi déposée sur la tombe de Pierre Villon, vice-président du CNR, Président du Comac, Président de l'ANACR.

DISPONIBLES AU SIÈGE DE L'ANACR
 (ANACR, 79 RUE Saint-Blaise 75020 Paris. Tél. 01 44 64 80 60)

CHRONOLOGIE DE LA RÉSISTANCE,
 DE LA FRANCE LIBRE, DE LA GUERRE

POUR LIBÉRER LA FRANCE,
 POUR LA RECONSTRUIRE

repères
 pour aborder la Résistance



Association Nationale des Anciens
 Combattants et Ami(e)s de la Résistance

L'exemplaire : 3€
 Par 50 : 2,5€ l'exemplaire
 Par 100 : 2€ l'exemplaire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PROGRAMME
 DU
 CONSEIL NATIONAL
 DE LA
 RÉSISTANCE
 (C. N. R.)

L'exemplaire : 5€
 Par 30 : 4,50€ l'exemplaire
 Par 50 : 4€ l'exemplaire
 Par 100 : 3€ l'exemplaire

HAUTE-LOIRE

Le congrès départemental de l'ANACR de Haute-Loire s'est déroulé le 4 octobre dernier à Bellevue-la-Montagne, avec la participation d'une soixantaine de Résistant(e)s et Ami(e)s de la Résistance et en présence de Mmes Ariette Arnaud-Landau, vice-présidente du Conseil régional, Christiane Laidou, Conseillère régionale, de MM. Jean-Claude Boyer, sénateur, 1^{er} vice-président du Conseil général, Jean Vidal, représentant l'UDAC, Jean-Claude Récomp, maire de Bellevue-la-Montagne qui, par des paroles de bienvenue à l'attention des délégués et personnalités présentes et par une présentation de sa commune, a ouvert les travaux, lesquels se sont déroulés sous la Présidence de Lucien Volle et Paul Calmels.

Après le Chant des Partisans, écouté et repris avec émotion, et la minute de silence à la mémoire des disparus, Lucien Volle fit le bilan de l'activité du Comité départemental depuis le dernier congrès, marquée par une participation aux nombreuses cérémonies organisées dans le département sur tous les lieux de mémoire des combats et du martyre de la Résistance, soulignant l'importance de celle organisée par le Groupe Lafayette et la municipalité de Saint-Jean-Lachalm pour commémorer le 65^{ème} anniversaire du combat de Rossignol. Lucien Volle évoqua aussi avec satisfaction la pose le 8 mai dernier, en coopération par l'ANACR et la municipalité, d'une plaque à Saint-Germain-Laprade, en hommage à Jean Maurin (Capitaine Cobra).

Lucien Volle évoqua ensuite le Concours de la Résistance et de la Déportation, dont il préside depuis 22 ans le Comité départemental, en soulignant l'importance pour la transmission de la mémoire ainsi que des valeurs patriotiques et civiques qui motivèrent les Résistants, rappelant que 56 organisations, municipalités, partis et syndicats sont parmi les 80 donateurs permettant de récompenser les lauréats du Concours, auquel ont participé cette année 270 élèves de Haute-Loire.

Lui aussi investi dans le Concours de la Résistance, Paul Calmels, qui présida le Groupe départemental des Ami(e)s de la Résistance, lesquels sont aujourd'hui intégrés comme adhérents à part entière au sein du Comité départemental de l'ANACR qu'il coprésidé avec Lucien Volle, Président-délégué, s'attacha à montrer la nécessité pour les Ami(e)s de la Résistance de prendre des responsabilités et de développer l'action pour assurer la pérennité de l'ANACR et de son combat.

S'ensuivirent les rapports de trésorerie et l'élection du Comité départemental, qui donnèrent lieu à des votes unanimes.

Après avoir écouté en début de séance l'allocation du sénateur Boyer, qui rappela, à partir de son vécu personnel, toute l'importance de la Résistance dans notre histoire nationale et notre vie citoyenne, les congressistes entendirent l'intervention au nom de la direction nationale de Jacques Varin, Secrétaire général adjoint, qui insista sur la nécessité de renforcer la lutte menée par l'ANACR pour qu'aux côtés du 18 juin, date anniversaire de l'Appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, de la Journée Nationale de la Déportation, le dernier dimanche d'avril, la Journée Nationale de la Résistance le 27 mai viennent compléter l'ensemble mémoriel dédié à celles et ceux qui, sur le sol de France occupée, partout dans le monde et jusque dans les camps nazis luttèrent, souffrirent et souvent moururent pour que la France recouvre son indépendance et son peuple sa liberté.

Puis, la séance levée, les congressistes se rendirent à la cérémonie patriotique au Monument aux morts, lors de laquelle Lucien Volle remit la Croix de CVR à Jean Mouillaud.

CORSE-DU-SUD

A l'initiative de l'Association du Souvenir des Combats d'I Scalfi d'Usciolu-Bacini, sous l'égide de l'ANACR et Ami(e)s de la Résistance de Corse-du-Sud, une cinquantaine de personnes se sont réunies le 13 septembre dernier à la stèle du Tunnel de Bacini pour rendre hommage à la Résistance corse mais, par delà, à la mémoire de ces femmes et de ces hommes, combattants anonymes qui contribuèrent à rendre, quelques mois avant les autres, dignité, honneur et liberté à l'île de Corse.

Après les honneurs rendus par le porte-drapeaux, MM. Lucchini, Santini et Pasqualini et la minute de silence, les gerbes étaient déposées par le maire de Sotta, M. J. Pietri et son adjoint M. Culioli, pour l'ANACR par le colonel Rocca-Serra, Melle Paccini et Mme Milanini (nièce du Résistant-déporté Pierre-Jean Milanini «U Sion di Quenza»).

M. Giuseppi, Conseiller général de Figari, excusé, avait tenu à y faire déposer une gerbe.

M. Piazzia, Président de l'Association, donna lecture de résolutions du Congrès de l'ANACR et appela l'assistance à l'extrême vigilance face à la montée de l'idéologie fasciste partout en Europe. Regrettant l'absence de certains élus, il remercia le président des Anciens combattants de Porto-Vecchio, M. Colonna-Cesari, le vice-président de la Navy League, M. Faby, ainsi que M. Gérard Milleri, pour son travail sur la plaque du Mémorial, offerte gracieusement.

PARIS-RATP

Le Jeudi 20 août 2009, le comité A.N.A.C.R. de la R.A.T.P., avec la Fédération des Anciens Combattants et Victimes de guerre de la R.A.T.P., le Comité d'Histoire, le Comité Régie d'entreprise R.A.T.P., a célébré le 65^{ème} anniversaire de la Libération de Paris, rendant hommage au Commandant Louis Bouchet, des Francs-Tireurs et Partisans (F.T.P.), responsable des Milices patriotiques du Métro, fusillé par les nazis avec six de ses compagnons de lutte dans les fossés du Fort neuf de Vincennes.

Il y avait beaucoup de monde à cette cérémonie, dont les porte-drapeaux des différentes Associations d'Anciens Combattants, l'harmonie de la R.A.T.P., une section des Gardiens de la Paix, les représentants de la Mairie de Paris, de la mairie du 12^{ème} Arrondissement ainsi que de celles de Vincennes et de Fontenay-sous-Bois.

Une deuxième cérémonie a eu lieu après celle de la station «Métro-de-Vincennes», à 18 heures au Fort neuf de Vincennes, sur le lieu même du sacrifice de Louis Bouchet et des ses camarades, en présence d'un détachement de l'Armée présentant les armes et avec la encore la participation de la Fédération des Anciens Combattants et Veuves de Guerre de la R.A.T.P., du Comité du souvenir, du comité d'Entreprise, du Comité d'Entente des Anciens Combattants de la R.A.T.P., ainsi que des représentants de l'Armée du Fort de Vincennes, avec la présence de nombreux drapeaux d'Associations d'Anciens Combattants, dont ceux de la Fédération A.C.V.G. de la R.A.T.P.

Gilberte TAMISÉ (Gironde)

Fille d'un cordonnier-chausseur, Gilberte Tamisé naquit le 3 février 1912, à Cauderan. Communiste comme son père, Gilberte assura la liaison entre Bordeaux, Bayonne, La Rochelle et Tarbes pour un groupe FTP, sa sœur Andrée fit partie d'un groupe de jeunes étudiants communistes et ajistes. Gilberte et sa sœur furent arrêtées le 3 avril 1942 par les hommes du commissaire Poinso; elles seront déportées par le «convoy du 24 janvier 1943», dont font partie Danielle Casanova, Mai Politzer et Marie-Claude Vaillant-Couturier. Andrée décéda à Auschwitz le 8 mars 1943, Gilberte sera transférée à Raisko, en juillet 1943, à Ravensbrück en janvier 1944, où elle resta jusqu'au 9 août, avant d'être transférée dans les mines de sel de Beendorf. Elle sera libérée en mai 1945 et évacuée alors vers la Suède.

Renée MAUREL (Ille-et-Vilaine)

Dès l'arrivée des Allemands à Rennes et dans sa région le 17 juin 1940, Etienne Maurel, secrétaire de mairie à Montfort-sur-Meu fait acte de résistance en cachant des armes. Très vite, il organise un réseau de Résistance, qui prendra le nom de réseau Maurel, installe chez lui un poste émetteur, distribue des faux papiers, cache chez lui des gens, du matériel clandestin, des journaux, des tracts. Cela avec l'aide et la complicité de son épouse Renée, mère de leurs deux petites filles, Ety et Elen (3 ans et 2 ans à la déclaration de la guerre). Le 14 juillet 1941, toute la famille se trouve réunie devant le monument aux morts de Montfort, manifestation interdite lors de laquelle Ety et Elen déposent des petits bouquets devant le monument tandis que la vingtaine de personnes réunies là entonnent la Marseillaise. Le 12 février 1942, Etienne est arrêté par la Gestapo. Interné à Fresnes où il subira de terribles interrogatoires, il y restera au secret pendant 18 mois avant d'être déporté au camp du Struthof, où il décède un mois après. Renée Maurel le remplace alors au secrétariat de la mairie, avec la complicité du maire de l'époque. Renée est arrêtée à son tour le 23 août 1942 par la Gestapo. Elle est incarcérée à la prison Jacques-Cartier à Rennes, avant d'être transférée à la prison de la Santé à Paris puis, en octobre 1942, à celle de Fresnes. C'est ensuite le camp de Romainville avant le départ le 28 avril 1943 pour Ravensbrück, où elle sera le n° 13 315. Malade à partir de Noël 1944, elle sera sauvée par la solidarité de ses camarades de déportation. Rapatriée à Paris puis à Rennes en mai 1945, elle retrouve ses deux filles ainsi que sa mère et sa sœur mais apprend la mort de son mari. Il lui faudra deux ans de soins au Val-de-Grâce pour pouvoir reprendre une vie normale.

Yves BOURNAUD (Val-de-Marne)

Disparu à l'âge de 82 ans, Yves Bournaud avait, militant des Jeunesses communistes originaire de l'Allier, rejoint à 15 ans la Résistance dans les FTPF, participant à de nombreuses actions et à la libération de Montluçon. Il était titulaire de la CVR, de la Médaille de la Résistance.

Fernand SOUBSOL (Gers)

Né en décembre 1909, Fernand Soubisol, engagé dès 1926 aux Jeunesses communistes, rejoindra la Résistance. Il sera agent de liaison entre divers groupes FTPF de la région de Lectoure-Miradoux. Sous la conduite du Commandant Gaston qui avait établi son PC à Miradoux, il aida à plusieurs reprises les passages clandestins de personnes pourchassées. A la Libération, Fernand Soubisol sera responsable de la place de Miradoux.

L'ANACR du Gers déplore aussi la disparition à 83 ans de Bruno PIASER, dans la Résistance au groupe Dardenne-Charles du canton de Mauvezin, du 2 septembre 1943 jusqu'au 15 août 1944, et dans la 1^{ère} Armée française jusqu'au 22 novembre 1945.

FINISTÈRE

Les lieux de mémoire, en particulier les plaques et stèles ayant pour contexte la Seconde Guerre Mondiale ne sont pas les plus reconnus des éléments patrimoniaux mais, ils font partie intégrante de notre Patrimoine et de notre Histoire. Les valeurs humanistes et démocratiques font partie des héritages transmis par une poignée d'hommes et de femmes qui ont su s'opposer tant au totalitarisme nazi qu'au régime de Vichy.

Pour la 2^{ème} Randonnée de la Résistance, un an après le succès du «Tro ar Maquis» des Montagnes noires, Les Ami(e)s de la Résistance (ANACR) avaient ce dimanche 20 septembre choisi les Monts d'Arrée, riches de ces lieux de mémoire et de témoins vivants de l'Histoire.

Outre les témoignages d'Anciens Résistants – Jean-Yves Madec, Yves Goumison et Alain Le Goff, du village de Lennenez, ceux d'enfants de Résistants (Christiane Sissou et Jean Guymarch), la centaine de participants put bénéficier des commentaires de Marie-Noëlle Postic et Pascal Prigent sur ces lieux de mémoire relatifs à la Résistance et à la Déportation.

Cette journée, organisée en partenariat avec la municipalité et le collège des Monts-d'Arrée, aura aussi été l'occasion d'évoquer d'autres richesses patrimoniales du secteur des «Trois-Evêchés» aux confins du Léon, du Trégor et de la Cornouaille, entre les villages du Relecq et de Trédouan-Le-Moine, hauts-lieux de la Résistance locale.

La randonnée et le goûter furent aussi des moments d'échange et de convivialité.

VAR

Avec l'aide de la municipalité de Fréjus, le Comité ANACR de Fréjus-Saint-Raphaël a le 15 août dernier rendu hommage la Résistance au Monument de la Résistance et de la Déportation, avenue du XV^{ème} Corps à Fréjus avec la participation d'une trentaine de personnes et de 13 porte-drapeaux. Le sénateur-maire de Fréjus était représenté par Mme Garnier, le député-maire de Saint-Raphaël par MM. Cortina et Noël, dans l'assistance, on remarquait les représentants d'Associations amies, Raoul Pons, 101 ans, vétéran de l'ANACR, André Bresson et Robert Rassié, président et vice-président du Comité.

Au nom de l'ANACR, Jeannine Besson, après avoir rappelé que le Var a toujours été une terre de Résistance, qu'elle le fut dès le début de l'Occupation (4 de ses parlementaires furent parmi les «80+», cita - pour souligner le rôle de la Résistance varoise dans le succès du Débarquement de Provence - le général de Latre de Tassigny, commandant de l'Armée B (future 1^{ère} Armée) et qui fut installé en mairie de Cogolin par Alix Macario et ses maquisards de la Brigade des Maures : «Si en raison de la densité de l'occupation allemande, le Var n'a pas donné aux F.F.I. des bataillons aussi nombreux que d'autres régions, ceux qu'il a vu constituer sous les ordres du Colonel Lelaquet s'avèrent braves et efficaces (...) Le succès du Débarquement vient des renseignements, précieux, transmis avec exactitude et intelligence, renseignements fournis avant le jour J par la Résistance. Au cours de la bataille même, ces concours ne fit que croître en importance.»

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération. La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Roger MOREAU, Mathieu TITONEL (Lot-et-Garonne)

Né en 1927 à Abaret, Roger Moreau rejoignit la Résistance à 17 ans avec ses 4 frères tant à Vianne qu'à Sérignac-sur-Garonne. Il fit partie d'un petit groupe dépendant du prestigieux bataillon FTPF Arthur (commandé par Lucien Barrot) et participa à la libération d'août 1944 et aux combats qui la précédèrent. Le 17 juillet 1944, leur maquis fut attaqué au Bois de Courtil à Saint-Robert par une troupe hétéroclite d'Allemands, de miliciens français et de soldats de l'armée russe Vlassov supplétive des nazis. Le groupe s'en sortit par miracle et au bout de deux nuits de marche épuisante, ils furent recueillis par un des groupes FTPF «Prosper» à Lastreilles, près de Saint-Front. Après la Libération, Roger Moreau s'engagea au Bat. «Atlantique», qui rejoignit le Front du Médoc autour de Castelnau-de-Médoc et de Lesparre et participa à la libération de la Pointe de Grave en avril 1945. Malade, il fut rapatrié avec un certificat élogieux du commandant du 34^{ème} R.I. Il était titulaire des Croix du Combattant et du C.V.R.

Mathieu Titonnel naquit à Monclar en 1925, dans une famille d'immigrés italiens qui durant la guerre s'engagea dans la Résistance. Son frère Nuncio («Titon»), sa sœur Damira et lui-même combattirent l'ennemi dans les rangs de la 35^{ème} brigade FTPF-MOI «Marcel Langer» sous le commandement d'Enzo Lorenzi. Mathieu Titonnel participa à de nombreuses opérations de sabotage, à des actes de guérilla, de destruction d'axes de communication entre autres, aux batailles de Castelnau-sur-Auvignon et de Lannemaignan, dans le Gers.

Marcel LETORT (Oise)

Né en 1916, Marcel Letort est mobilisé en 1939 et se bat courageusement lors de la Bataille de France au cours de laquelle il est sérieusement blessé. De retour à Compiègne, il devient membre de l'O.S. (Organisation Spéciale) en 1941. Il mène diverses actions (coupures de câbles téléphoniques et incendies au sodium de matériel ennemi) et participe à l'incendie des hangars d'aviation nazis du camp de Margny-les-Compiègne. La quasi-totalité de son groupe est arrêté le 4 septembre 1942. Il sera condamné aux travaux forcés. Après les prisons de Compiègne et d'Amiens, il est transféré à la Centrale d'Ysses et participe à la révolte armée de février 1944. Après un temps passé au camp de Royallieu, les membres du «Bataillon d'Ysses» sont déportés le 18 juin 1944, en direction de Dachau. Marcel Letort rejoindra le camp d'Allach, et sera libéré le 29 avril 1945 par les troupes américaines. Marcel Letort était membre de la direction départementale de l'ANACR et président du comité de l'Oise de la FNDIRP.

L'ANACR de l'Oise déplore aussi la disparition à 88 ans de Lucien THAYE, dernier survivant du groupe de Compiègne de l'O.S., recruté à 20 ans par Marcel Letort, dont il partagera l'action, l'arrestation le même jour, l'emprisonnement dans les mêmes camps et prisons, ainsi que la déportation.

Maurice DENOIX (Dordogne)

Entré à 16 ans dans la Résistance en 1943, Maurice Denoix commença par coller le soir des tracts contre l'occupant et contre Vichy sur les vitrines des boutiques. Son père, arrêté le 16 janvier 1944 à Mussidan, va être déporté à Buchenwald puis Mauthausen. Après avoir aidé un ami américain caché à Mussidan à échapper aux Allemands, Maurice Denoix prend le maquis à Saint-Georges-Blancaneix en mai 1944 et, le 11 juin 1944, participe à l'attaque du train blindé. Le 19 juin, il rejoint le groupe AS. Paul-Henri. Le 27 juillet, sa section, encerclée à la Martinière, réussit à s'échapper. Mais les F.T.P. de Roland et de François, venus à la rescousse, tombent dans un traquenard. Le 21 août, le groupe «Paul-Henri» intervient lors des combats de Saint-Astier. Après le 22 août et le départ des Allemands de Dordogne, le jeune Résistant continue avec son groupe la lutte pour la libération de la France. Le 1^{er} septembre, il part pour Saintes et la zone des poches. Mais, affaibli par les mois passés dans les bois, il contracte la diphtérie, est hospitalisé et démobilisé. Revenu à Mussidan, il milita pour la mémoire dans le mouvement Résistant et auprès de jeunes scolaires.

Gerhard LEO (DRAFD)

Décédé le 14 septembre dernier à Berlin, ville où il était né en 1923 et d'où avec ses parents il était parti en exil en France après l'accession d'Hitler au pouvoir, Gerhard Leo – ayant quitté Paris avec sa famille lors de l'invasion allemande de mai-juin 1940 – s'était installé dans la région de la Moselle, à la section TA (travail allemand), où il avait pris contact avec la section TA (travail allemand), au sein de laquelle se regroupent des militants de langue allemande se livrant à des activités de renseignement et de propagande parmi les soldats de la Wehrmacht. Muni de papiers français au nom de Gérard Laban, étudiant germaniste, Gerhard Leo parvint ainsi à se faire embaucher comme interprète à la Kommandantur allemande installée à Toulouse après l'invasion de la zone sud en novembre 1942. A ce poste, il put faire parvenir de précieuses informations à la Résistance. Il participa aussi à l'autisme 1943 à la création du Comité «Allemagne Libre pour l'Ouest» (CALPO). Démasqué et arrêté par l'Abwehr en février 1944 alors qu'il tente de recruter un sous-officier de la garnison allemande de Castres, emprisonné à Toulouse, il est transféré le 1^{er} juin sous bonne escorte vers Paris pour comparaître devant le Tribunal suprême de la Wehrmacht... Et sauvé par l'attaque du train immobilisé en gare d'Allassac par des maquisards FTP qui le libèrent. Intégré au 2^{ème} bataillon FTP de Corréze, il participe aux combats contre la division SS *Das Reich* lorsqu'elle remonte vers la Normandie. Après la défaite du nazisme, Gerhard Leo rejoint la zone soviétique d'occupation en Allemagne, qui en 1949 devint la RDA. Journaliste au *Neues Deutschland*, il en sera le correspondant à Paris entre 1973 et 1985. Gerhard Leo avait été, l'année de son 80^{ème} anniversaire, fait chevalier de la Légion d'honneur par Jacques Chirac. Il était l'un des animateurs de l'«Association des Allemands dans la Résistance, les Forces armées de la Coalition Antihitlerienne et le Comité Allemagne Libre», (*Verband Deutscher in der Resistance, in den Streitkräften der Antihitlerkoalition und der Bewegung "Freies Deutschland"* - DRAFD), qui rassemble notamment les Antifascistes allemands ayant participé à la Résistance française.

Albert KRIVOPISSKO, Georges LASSARAT (Saône-et-Loire)

Né le 26 décembre 1924 d'un père émigré russe et d'une mère maçonnesse, mariés en Belgique, Albert Krivopissko se repa pendant la guerre avec son frère Paul à Cortevaux, près de Cluny. En mai 1944, il rejoint la Résistance au Maquis du Bois-Clair, 4^{ème} Bat. FTPF, sous les ordres du Capitaine Legrand (Germain Nojean). Il participe aux parachutages de Mont le 14 juillet 1944, de Flagey le 1^{er} août et du Col des Encelints le 21 août, ainsi qu'au sabotage de la voie ferrée à Prissé, à tous les combats du Bois-Clair, et enfin à la libération de Mâcon, avant de s'engager dans l'armée de Latre de Tassigny jusqu'à la capitulation nazie en mai 1945.

En 1943, Georges Lassarat, âgé de 18 ans, rejoint la Résistance avec ses 4 frères. En février 1944, il participe à la réception du parachutage de la Montagne de Bessée, armes qu'il dissimula à la vue des miliciens dans un buisson avant de les récupérer par la suite. Incorporé au Camp de Dailly-le-Perdu la Sibérie, puis au 4^{ème} Bataillon de FTPF dès la création de ces 2 unités, il fait partie des libérateurs de Lyon en août 1944. A Vauxrenard, l'approvisionnement aussi avec sa famille les Résistants de la Sibérie.

Le Comité départemental ANACR de Saône-et-Loire déplore aussi la disparition de Jacques VAUCLAIR, le «Commandant Jacques» du maquis de Brancion, commandant le 2^{ème} Bat. de Royer lors de la libération de Tournus le 4 septembre 1944, de Louis NGAUD, qui entra dans le premier groupe de Résistance du Creusot en mai 1942, rejoignant le Maquis de Saint-Genoux-le-National et s'engagea pour la durée de la guerre, de Régine DANDELLOT, de Marcel DESCOMBINS et Renée LITTARDI.

DU JOURNAL D'ANNE FRANCK À CELUI D'HELENE BERR

Préface de Patrick Modiano

Nous connaissons tous depuis fort longtemps le déchirant *Journal* d'Anne Franck. Celui que laissa Hélène Berr est resté pendant plus de 60 ans un très discret « trésor familial » ; il n'a été publié qu'en 2008. Patrick Modiano lui a donné une préface simple et belle, qui montre une fois de plus la connaissance qu'il a acquise d'une période qu'il n'a pas connue, mais parfaitement comprise.

Hélène n'ayant commencé son journal qu'en avril 1942, c'est Modiano qui révèle l'événement qui ouvrit brutalement les yeux de la jeune et très brillante étudiante qu'elle était : l'arrestation de son père.

Directeur des grandes usines chimiques Kuhlmann, Raymond Berr était certes Juif, d'origine française très ancienne, et longtemps il ne dut guère craindre les conséquences qu'il aurait sur lui l'invasion hitlérienne. En effet, la « loi » que Pétain, dont tous les séides faisaient « le Maréchal », qui allait sauver la France (après avoir décidé de sa capitulation !), fit publier, le 3 octobre 1940, au nom de l'Etat créé après les coups d'état de juin et juillet précédents et qui introduisait le premier train d'interdictions visant les Juifs, était assortie de ces quelques lignes qui devaient rassurer Raymond Berr : « Par décret individuel pris en Conseil d'Etat et dûment motivé, les Juifs qui, dans les domaines littéraire, scientifique, artistique, ont rendu des services exceptionnels à l'Etat français, pourront être relevés des interdictions prévues par la présente loi ».

Ce texte n'était en fait qu'une tentative de duperie de l'opinion (juive... et non juive) car il n'eut que... 8 bénéficiaires. Raymond Berr en était, puisque son rôle dans la Première Guerre mondiale lui avait valu d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire et de recevoir la Croix de Guerre.

Sa fille Hélène va accumuler les succès, reçue à deux bacs avec la mention très bien, acquérant une grande maîtrise de la langue anglaise, développant son goût très éclairé sur la musique du plus haut niveau, lisant les écrivains anglais et français parmi les plus

grands de son époque, devenant une figure marquante de la Sorbonne.

Le 7 avril 1942, elle commence à tenir un journal personnel dont les premières pages sont consacrées à une dédicace qu'elle venait d'obtenir de Paul Valéry. Elle écrit : « La joie m'a inondée, une joie qui venait confirmer ma confiance, qui s'harmonisait avec le joyeux soleil et le ciel bleu tout lavé au-dessus des nuages ouatés ». Et avant de s'endormir elle termine la lecture de *La Mousson*, de Louis Bromfield... On voit à quel niveau se situe la jeune Hélène.

Mais voici que le 8 juin 1942 est institué le port obligatoire de l'étoile jaune par les Juifs. La loi précitée ne dispense pas son père de la porter ! Il le fait, mais en la fixant par des boutons pression, alors que le texte précise que l'étoile doit être cousue. Le prétexte suffit à le faire arrêter et interner au camp de Drancy. C'est deux mois après le début du journal d'Hélène. Elle interrompait bientôt ce travail ; le 6 juillet 1942, se sentant « solidaire de la souffrance et du malheur », elle se présente au siège de l'Union Générale des Israélites de France (U.G.I.F.), l'organisation créée sous l'égide de l'occupant et du « gouvernement » de Vichy, comme assistante sociale bénévole des internés de Drancy et autres lieux. Plus de journal, mais des spectacles horribles : rafle du Vél' d'Hiv' départ des trains de marchandises qui emmenaient massivement vers les camps allemands les détenus provisoires des camps créés en France. Un responsable de cette organisation, ne se faisant aucune illusion, lui dit : « Vous n'avez rien à faire ici ! Si j'ai un conseil à vous donner, partez ! » Mais elle est restée... D'abord tentée de ne pas porter d'étoile jaune, elle considère bientôt que le faire est un acte de courage (...), le premier devoir étant la solidarité à l'égard des victimes de cette politique criminelle. Elle finit par savoir tout de la déportation..., à l'exception du régime dans les camps d'Allemagne. (!) Elle croit à l'utilité d'aider les internés jusqu'au départ des trains

de la banlieue est de Paris vers... l'inconnu qui pourtant se devine.

Elle écrit : « Pourtant nous savions ce qui se passait ; chaque mesure nouvelle, chaque déportation nous arrachait un morceau de souffrance de plus. On nous traitait de collaborateurs parce que ceux qui venaient là, venaient de voir arrêter un membre de leur famille et qu'il était naturel qu'ils eussent cette réaction en nous voyant là ; Oui, je comprends que les autres aient pensé cela. » Elle ne comprend pas pourquoi les occupants ont toléré ce service-alibi. Sa résolution ne change pas : solidarité avant tout. Elle ne comprend pas qu'elle est à brève échéance. Pourtant son fiancé, le jeune diplomate Jean Morawiecki, a choisi, lui, une autre voie : résister, en passant par l'Espagne (où il dit avoir « bénéficié » de « l'hospitalité » de Franco au camp de Miranda), à atteindre Gibraltar, terre britannique, et de là, comme nombre d'autres, rejoindre par bateau l'Afrique-du-Nord libérée depuis le débarquement du 8 novembre 1942. Suivre son engagement dans les Forces Françaises Libres, la participation au débarquement de Provence le 15 août 1944, puis à toute la campagne de la Côte d'Azur à la première province autrichienne, le Vorarlberg, où se trouvait l'avant-garde de de Lattre le 8 mai 1945.

Hélène ignore tout de cette odyssee. Tragiquement en accord avec ses parents, qui depuis un certain temps avaient pris l'habitude d'aller coucher hors de leur domicile, chez des amis, elle revint comme eux dormir au domicile familial le 7 mars 1944, et tous furent arrêtés le 8 au matin. (On ne sait rien du mouchard). Les parents furent déportés à Auschwitz, où la mère fut gazée le 30 avril 1944, puis le père, qu'avait tenté de soigner d'un phlegmon un interné résistant polonais communiste, fut assassiné par un médecin polonais antisémite. Quant à Hélène, dirigée sur Bergen-Belsen, elle y fut atteinte du typhus en 1945, battue à mort par des gardiennes S.S. et mourut 5 jours avant la Libération du camp par l'armée britannique.

Le manuscrit de son journal était resté en l'état, gardé par le fiancé, entré dans la Carrière, qui le remit au bout d'un bon demi-siècle, et qui mourut juste après la publication du livre.

Bien sûr, le souvenir des Juifs ayant cru pouvoir pratiquer la solidarité sous garde nazie et pétainiste appellera de profondes réflexions chez ses lecteurs. Les intentions d'Hélène étaient nobles, mais avec les nazis et leurs complices vichystes, que pouvait un sentiment noble ? Jean l'avait compris. Cependant, le Mémorial de la Shoah, rue Geoffroy-l'Asnier, à Paris, a recueilli les archives du service auquel appartenait Hélène Berr. Très riche documentation, hélas.

Hélène Berr (préface de Patrick Modiano) : Journal 1942-1944, Collection « Points », 304 pages, 20 €, Editions Tallandier. Paris.

DECOUVERTE D'UNE VERITE SUR LA SUEDE PENDANT LA GUERRE

Un livre publié par deux auteurs suédois, l'historien Tobias Berglund et le journaliste Niclas Sennerteg - 1 - a révélé un aspect bien trouble de la politique suédoise pendant la guerre. Elle est généralement encore tenue pour correctement neutre. Malheureusement les deux auteurs précités donnent la liste des 12 camps d'internement où furent enfermées des milliers de personnes de diverses nationalités en raison du fait qu'elle représentait « des risques pour la sécurité du royaume », s'agissant d'antnazis, sympathisants ou non de l'Union Soviétique, y compris de citoyens suédois. Dès mars 1940 fut ouvert le premier de ces camps. Si les internés étaient, quelles que soient leurs tendances idéologiques, des antinazis, il faut noter que les pronazis n'ont jamais été pourchassés et mis hors d'état de nuire. Les auteurs précisent donc, s'en s'attarder quand même sur le sort de leurs compatriotes suédois, que jusqu'en novembre 1942 les déserteurs allemands étaient arrêtés à la frontière suédoise et renvoyés dans leur pays, ce qui veut dire à la mort.

Ce livre paraît bien tard. Forcément. Les archives concernant ces 12 camps ont été tenues secrètes pendant 50 ans. Il faut dire que l'un des créateurs de ces camps fut un nommé Tage Erlander, qui fut premier ministre de 1946 à 1969.

- 1 - Svenska Koncentration läger i tredje riket skugga (Des camps de concentration suédois à l'ombre du III^e Reich), Editions Natur och Kultur. 2008.

DEPORTATION ET GENOCIDE, L'IMPOSSIBLE OUBLI

Thomas Fontaine

Sous ce titre, les Editions Tallandier viennent de publier, à l'initiative de la FNDIRP, un ouvrage de grand intérêt, préfacé par Louis Voutey, Président-délégué de la FNDIRP et membre de l'ANACR.

Surtout à l'intention des générations qui n'ont pas connu la Seconde Guerre Mondiale et souvent n'ont pratiquement pas été documentés dans les établissements scolaires et même universitaires sur tous ses aspects, et notamment les déportations, les génocides, la participation aux crimes de Français aux ordres de l'Allemagne et de Pétain...

L'historien Roger Bourderon - dont le *Journal de la Résistance* a été cité et l'ANACR continue de diffuser les ouvrages sur le Colonel Rol-Tanguy - qualifie ainsi celui de Thomas Fontaine : « Une publication de haute tenue, très bien documentée, accessible à tous, qu'on ne saurait trop recommander.

(144 pages, 14,90 €, Editions Tallandier, 2009. Disponible à la FNDIRP).

«JE CROIS AU MATIN»

Par Charles Palant

Pour bien mesurer la signification de ce titre de l'ouvrage de Charles Palant, préfacé par Stéphane Hessel, il faut avoir d'emblée à l'esprit qu'il est survivant d'un des plus effroyables massacres que l'humanité ait connus, celui que les nazis perpétrèrent entre 1939 et 1945 dans les pays qu'ils avaient conquis contre les populations civiles, en premier lieu contre leurs populations juives.

Massacre dont Auschwitz est devenu le triste symbole, où disparaurent assassinés sa mère et sa sœur et où lui-même fut réduit en esclavage d'octobre 1939 à janvier 1945, avant de connaître Buchenwald, où il fut libéré le 11 avril 1945 par l'insurrection du camp.

Autobiographie, ce livre l'est - bien que son auteur s'en défende - mais il est aussi un témoignage sur notre époque, sur les conditions de vie ouvrière et immigrée dans l'entre-deux-guerres à Paris-Belleville, sur les espérances du Front populaire antifasciste pour le pain, la liberté et la paix, lors duquel Charles Palant devint... à 14 ans délégué syndical.

Cet engagement précoce, la conscience de la menace que le nazisme faisait peser sur la paix, sur la France, ses persécutions contre les Juifs le préparèrent à entrer en Résistance la période de l'Occupation venue ; et son témoignage apporte à la connaissance de ces premières heures du combat clandestin à Lyon où sa famille et lui se sont réfugiés, mais aussi de la répression et de l'internement au Fort de Montluc.

Mais au-delà de ces aspects autobiographiques et de témoignage, accompagné de réflexion sur les événements, le livre de Charles Palant - et c'est là où son titre prend tout son sens - est un acte de foi dans l'avenir de l'humanité, dans cette parcelle d'humanité que toute femme et tout homme recèle et dont il donne plusieurs exemples dans les circonstances dramatiques qu'il vécit.

Un acte de foi qui le conduisit, la liberté retrouvée, à poursuivre le combat pour les valeurs de la Résistance, en fidélité aux siens et à toutes les victimes de la barbarie, par un engagement jamais démenti qui fait aujourd'hui de lui un membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme après avoir été 21 ans durant secrétaire général du MRAP qu'il contribua à fonder en 1949, un administrateur de la FMD et vice-président de l'Union des Associations des Anciens Déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie.

Charles Palant : Je crois au matin, Préface de Stéphane Hessel, 417 pages. Collection Témoignages de la Shoah, Editions le Manuscrit. 2009, Paris. 25 €

UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL : ROBERT CHAMBEIRON TÉMOIGNE

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE (C.N.R.)



LE CNR ET SON PROGRAMME

Entretien avec Robert CHAMBEIRON, secrétaire général-adjoint du CNR

VIDEO-CASSETTE

VHS-PAL (60 minutes)..... l'unité : 23 € x =

Par 10, l'unité : 20 € x =

DVD (60 minutes)..... L'unité : 28 € x =

Par 10, l'unité : 25 € x =

Total : €

Franco de port

Toute demande d'envoi en recommandé sera facturée

Les commandes doivent être adressées à l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.) 79, rue Saint Blaise 75020 PARIS - chèque à l'ordre de l'A.N.A.C.R.



LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD

Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication: Robert CHAMBEIRON

RÉDACTION - ADMINISTRATION

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS

Tél.: 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

e-mail: journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France 13 €

Etranger 14 €

Abonnement de soutien 25 €

Le numéro 2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier

numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD

Le gérant: Jean-Paul RIFFAULT

Commission paritaire des Publications

et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Incoor Photo

3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris

Tél.: 01.40.03.96.60